

Note d'information

Rappel des mesures barrières destinées à limiter la contagion entre professionnel

Direction du GH Nord/Unité d'Hygiène et d'Epidémiologie (UHE) du GH Nord
Réf. : JCT/CC/2020/03

Le 25/03/2020

Depuis le 13 mars 2020, les français doivent limiter au maximum leurs contacts sociaux.

Cette mesure doit permettre de limiter la progression de l'épidémie COVID-19.

A l'hôpital, l'application de cette mesure a conduit à développer massivement le télétravail dans tous les secteurs administratifs.

Néanmoins, les personnes qui travaillent dans les services de soins, dans les services médico-techniques et logistiques ne peuvent pas exercer leurs missions depuis chez eux.

Ces personnes doivent donc continuer à venir ce qui induit des contacts multiples entre personnes. De ce fait, on a constaté des cas de contamination regroupés, entre professionnels d'un même service, y compris dans des services éloignés de la prise en charge direct des patients COVID-19. Un agent qui a été contaminé en dehors de son lieu de travail a contaminé ses collègues lors de réunions ou de pauses repas.

Ce message vise donc à vous rappeler des **mesures barrières** de manière à limiter la contagion entre professionnel :

♦ **Maintenir une distance physique en restant toujours à 1 mètre de ses collègues lorsque l'on échange oralement :**

Ne pas se serrer la main ou se faire la bise pour se saluer.

♦ **Respecter la distance d'1 mètre lors des temps de pause « café » ou pause repas :**

La pause est un moment de convivialité qui nous permet de décompresser dans une atmosphère un peu lourde.

Néanmoins, nous devons cependant absolument nous réorganiser pour ne pas être trop nombreux en même temps dans une salle de pause.

Chaque service doit s'organiser de manière à ce qu'il n'y ait pas plus de 3 ou 4 personnes en même temps dans la salle de pause et que la distance d'1 mètre soit bien respectée.

♦ **Limiter au maximum les réunions en présentiel :**

Si la tenue d'une réunion en présentiel est absolument nécessaire :

- Limiter le nombre de participants,
- Se réunir dans une salle suffisamment grande pour qu'une distance d'au moins 1 mètre entre chaque personne soit respectée.

♦ **Etre extrêmement vigilant sur l'hygiène des mains :**

Se désinfecter les mains plusieurs fois par jour avec une solution hydro-alcoolique ou un lavage au savon et à l'eau.

Et particulièrement avant les repas.

♦ **Désinfecter les téléphones, ordinateurs, poignées de portes régulièrement avec des lingettes détergentes désinfectantes :**

Par ailleurs, l'entretien des ascenseurs et circulation a été renforcé. Les boutons d'ascenseurs vont notamment être décontaminés tous les jours.